



## - Comité Directeur -

### Compte rendu du 26 mars 2018

**Présents** : Nicolas BERGE, Yannique BOURGLAN, Pierre BREU, Antonin CAPOULADE, Noémie CHARLES, Mathilde CHARVIN, Jean-Pierre COLLIN, Pascale FALANGA, Aline CRISTIANI IMBERT, Franck DAVID, Elodie DURAND, Cécile ETIENNE, Jean-Claude GIGODOT, Guillaume GOMBERT, Olivia GRIZI CANDELA, Caroline JEAN, Gwladys LERDA DUCLOS, Stéphanie MAGNAT, Véronique MARTEL, Claudine MATHIEU, Pierre PETIT, Stéphanie REYMOND, Fabien RIVERA, Julie RIVERA, Christine RIVIERE,

**Invités** : Frantz de la BURGAGE, Emmanuel di COSTANZO, Stéphane MEYSON, Jean-Claude SAVOURNIN

**Excusés** : Jacques DULCY, Daniel DUSSERRE, Sophie GOUIN, Gérard NICOLAS, Marion SEGOND, Laetitia WEALE

### 1. Emplois

- ✓ **Embauche CDD** : pour faire face au surplus d'activité lié à la fusion du CRE PACA, Amandine KALAMOUKA a été embauchée pour 2 mois à mi-temps à compter du 01/02/18.
- ✓ **Rupture conventionnelle** : la Fusion nécessitait la révision des contrats des salariées. Maeva METSU et le CRE n'ont pas trouvé un terrain d'entente, il a été décidé de mettre en œuvre une rupture conventionnelle après acceptation du Bureau Exécutif. Son contrat s'est terminé le 20/03/2018.
- ✓ **Embauche CDI** : un remplacement doit être fait et Franck DAVID demande son avis au Comité Directeur pour une embauche à plein ou mi-temps.  
Pierre PETIT pense qu'il est un peu tôt pour se prononcer sur l'activité du CRE PACA.  
Christine RIVIERE, Jean-Pierre COLLIN et Jean-Claude GIGODOT estiment que l'activité nécessite un plein temps.  
Franck demande l'avis des salariées. Stéphanie MAGNAT et Caroline JEAN expliquent qu'elles ne sont pas en situation d'accepter davantage de tâches que celles qui leur ont été attribuées.  
Soit le CD embauche un temps plein, soit il faudra revoir à la baisse des actions du CRE et de ses commissions.  
Franck soumet au vote la question : **vote à la majorité d'un CDI à temps plein.**

Amandine ayant effectué plusieurs missions pour le CRE Provence puis PACA, elle est pressentie à ce poste. Elle est également employée à mi-temps par le CDE 13, c'est à ce sujet que Franck demande à Frantz de la BURGAGE son consentement mais aussi les conditions nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du CDE malgré le départ d'Amandine. Frantz demande qu'elle assure son préavis jusqu'au 30 avril, qu'elle puisse

répondre aux interrogations de la personne qui la remplacera mais aussi qu'un stationnement soit accordé au nouvel employé.

Toutes les demandes sont acceptées par le CD.

Le garage du CRE sera mis à disposition du CDE.

Il sera proposé à Amandine une prolongation du CDD à mi-temps jusqu'au 30/04/18 puis un CDI à temps plein à partir du 01/05/18.

Lui seront confiées les tâches précédemment attribuées à Maeva dont l'accueil téléphonique.

## 2. Matériel

### △ Prêt de matériel

Les précédents CRE avaient chacun acquis pas mal de matériel pour aider les clubs, notamment dans l'organisation de compétitions. Il s'agit de malle de secours, chronomètres, lices de Dressage, tribunes de jury ...

Le prêt de matériel engendre plusieurs difficultés :

- ✓ Coût : Ce matériel engendre de forts coûts d'entretien et réparations chaque année.
- ✓ Temps passé : la gestion des plannings, rdv de prêts (bénévoles et/ou salariées), la vérification à l'issue de chaque réservation, sont chronophages pour les bénévoles et les salariées. Il devient très compliqué de trouver des personnes pour s'en occuper.
- ✓ Logistique : en réalité il est difficile de faire passer le matériel d'un organisateur à un autre. Ces derniers, sont en général insatisfaits du lieu de récupération du matériel, notamment pour les lices de Dressage qui peuvent se trouver dans 2 clubs différents.
- ✓ Manque de responsabilité des clubs : Il est regrettable que les emprunteurs ne soient pas plus respectueux du matériel. Malgré les différents rappels, conditions de prêts et autres cautions demandées, le matériel est trop régulièrement rendu en mauvais état et en dehors des périodes prévues ce qui pose des problèmes avec les clubs suivants.
- ✓ Inégalité d'accès : L'étendue du nouveau territoire ne permet plus d'assurer aux clubs l'égalité d'accès à ce service.

Force est de constater que la mise à disposition par le CRE, de matériels, engendre beaucoup d'inconvénients et de mécontentements pour peu de bénéfices.

Le CD décide de supprimer progressivement cet axe d'action.

Les CDE pourront se voir confier, s'ils le souhaitent le matériel du CRE.

Amandine est chargée de faire l'inventaire et de proposer des solutions pour chaque matériel, en fonction de la discipline et des utilisateurs concernés.

### △ Demande d'investissement

La commission Attelage bénéficie de 2 obstacles mobiles et d'autres matériels représentant la charge d'1 tonne et le volume d'un van.

Stéphane MEYSON évoque le besoin d'une remorque pour stocker et déplacer tout ceci. Véhicule qui servira de tribune pour le Juge C. Il estime le budget à 3 000€ – 4 000€.

Une discussion s'engage à propos des dépenses du CRE et des incertitudes sur le fonctionnement jusqu'à la fin de l'année.

Le CD accepte la requête de la commission Attelage et l'achat de cette remorque. Stéphane devra faire parvenir des devis et se charger de cet achat (après consentement définitif du CRE).

### 3. Fonctionnement du CRE

- ✓ Comité Directeur : Franck explique que le Comité Directeur sera réuni 4 fois par an pour les points de politique générale, le Bureau gérant les affaires courantes.  
Si une question importante et urgente se pose une consultation du CD par mail sera faite.  
Franck propose à ceux qui souhaiteraient avoir plus d'informations sur le quotidien du CRE de les mettre en copie des mails.  
A ce jour, personne n'en fait la demande.
- ✓ Registre des décisions : Franck souhaite la création d'un document permettant de recenser l'ensemble des décisions du CRE.  
Amandine est chargée de ce travail
- ✓ Frais de jury : il est demandé une uniformisation et simplification des frais de jury.  
La commission Dressage a déjà fait ce travail, il a été décidé de rembourser désormais les organisateurs au tarif de 2€/engagé pour les concours Pro-Am de plus de 25 engagés/jour. (Conditions disponibles sur demande).  
Les commissions qui pratiquent cette aide, doivent mettre à jour leur mode de calculs et remboursement en s'inspirant du Dressage.  
Stéphanie est en charge de ce dossier.

### 4. Réunions FFE

La FFE a organisé les 15 et 16 mars à Lamotte, un séminaire pour les Présidents et permanents des CRE/CRTE. Pierre PETIT, Pascale FALANGA, Antonin CAPOULADE et Caroline JEAN s'y sont rendus.

- ✓ Place des CRE : à cette occasion la FFE a présenté l'ensemble de ses actions de développement.  
Le rôle des CRE entre les clubs et la FFE devrait être accentué. Elle envisage d'informer en amont et directement les CRE sur ses actions.
- ✓ Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) : ce texte adopté par le Parlement Européen, applicable dès le mois de mai, interdira entre autres la diffusion des coordonnées.  
Dans les faits, cela impliquera que le CRE ne sera plus en droit de fournir la liste des Juges et de leurs coordonnées, même si les officiels ont donné leur accord écrit.  
La FFE réfléchit à une solution.  
Le CD propose qu'une personne par commission accepte d'être contactée par les organisateurs pour fournir ces informations.

- ✓ Unité de communication et d'image. La FFE travaille sur la reconnaissance des services fédéraux, des CRE, CDE, CRTE et CDTE auprès des instances de l'Etat et autres organismes officiels. La Fédération impose désormais une charte stricte pour les logos, et demande que soit utilisé les mails de la FFE.  
Amandine est chargée de voir avec la FFE pour la création de ces nouveaux mails et si possible pour chaque commission.

## 5. CRTE

Le CRTE PACA va être déclaré en préfecture. Antonin CAPOULADE aujourd'hui le Président, souhaite que soient conviés aux réunions les intervenants importants du Tourisme régional dont les représentants des CDTE. Il envisage une assemblée générale électorale à l'occasion de la prochaine AG en fin d'année.

## 6. Cheval Passion

Une réunion bilan a eu lieu le 19 février.

Dominique MEJEAN a eu de très bons retours du « Grand Club », elle trouve le concept plutôt réussi et souhaiterait améliorer l'espace Club House.

Maurice GALLE, a expliqué que Cheval Passion doit être un rassemblement de passionnés, quelque soient les activités. Sans barrière pour toutes les équitations de loisirs. L'idée est d'être dans le partage et pas dans l'élitisme et la compétition.

Un bilan a été fait sur le Grand Club et ses différents intervenants (l'Attelage, le Western, le Tir à l'arc à cheval, l'Equifeel), mais aussi pour les baptêmes poneys.

Cheval Passion en quelques chiffres :

- ✓ Crinières : 24 000 personnes
- ✓ Entrées salon : 500 de plus, 95 000 entrées, toutes les nouveautés ont bien marché.
- ✓ 16 juments Camargue présentées dont 12 vendues.
- ✓ Bonne collaboration avec France 3 qui a très bien couvert le salon, surtout les crinières avec trois reportages.

Christine RIVIERE, évoque la problématique de l'aménagement et le déménagement du stand du CRE et du Grand Club. Il sera demandé à Maurice de mettre à disposition les moyens logistiques pour déplacer tout le matériel.

D'autre part, la présence des 3 salariées sur l'ensemble du salon, engendre des coûts de déplacements et un nombre d'heures de récupération très important. Elle demande s'il ne serait pas souhaitable que les bénévoles du CRE tiennent le stand le we.

La présence des salariées est nécessaire la semaine pour répondre aux professionnels et les rencontrer. En revanche le we il s'agit uniquement de distribuer de la documentation.

**Le CD valide la proposition de Christine.**

## 7. Questions diverses

- ✓ Pv Comité Directeur 14/12/18 : validé à l'unanimité
  
- ✓ Assises de la compétition : la FFE propose aux CRE de coorganiser des assises pour les cavaliers, officiels de compétition, coaches, responsables de clubs et d'écuries de compétition afin de recueillir un maximum d'informations et de réflexions sur ce que pourrait être la compétition demain.  
Caroline est chargée de cette action en lien avec Pascale FALANGA.
  
- ✓ Groupe de travail sur l'argumentation commercial des clubs : Pascale et Toni ont eu l'idée d'essayer de créer un fascicule proposant des approches et accroches commerciales pour les clubs.  
Franck propose la constitution d'un groupe de travail, dont feront partie Pascale FALANGA, Yannique BOURGLAN, Gwladys LERDA DUCLOS, Julie RIVERA, Elodie DURAND et Antonin CAPOULADE.
  
- ✓ CROS PACA : Pascale et Toni étaient présents à l'Assemblée Générale du CROS PACA. Ils ont appris qu'un poste féminin d'une discipline olympique reste vacant.  
Sur proposition de Franck, et avec l'accord de celle-ci, Cécile ETIENNE sera proposée.  
Pascale s'en charge.  
**Le CD adopte cette proposition à l'unanimité.**
  
- ✓ Liste clubs en cas d'incendie : Franck propose que soit créé un listing recensant l'ensemble des clubs proposant d'accueillir des chevaux pour les victimes d'incendie.  
Il semble qu'une page Facebook existe déjà à ce sujet.

L'ordre du jour est terminé, il n'y a pas de questions, Franck remercie les participants. Une prochaine réunion se tiendra en juin.